

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 08 AVRIL 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 08 avril 2019 à la salle multifonctionnelle de Gascons, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain, Mireille Langlois
Messieurs Denis Langlois, Marc-Aurèle Blais et Hartley Lepage

Était également présente à cette séance, monsieur Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

01. PRIÈRE

Le maire, monsieur Henri Grenier, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte. Il est 19h00

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-04-165

04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tout en restant le varia ouvert et avec l'ajout de trois items au point 49 - Affaires nouvelles:

- 01 Prière
- 02 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 03 Mot de bienvenue
- 04 Adoption de l'ordre du jour
- 05 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2018 et dépôt du rapport aux responsables de la gouvernance
- 06 Adoption des procès-verbaux des séances du 11 et 19 mars 2019
- 07 Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 31 mars 2019
- 08 Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 mars 2019
- 09 Dons
- 10 Correspondance
- 11 Adoption du règlement numéro 2019-05 modifiant le règlement numéro 2015-01 relatif au traitement des élus municipaux
- 12 Demande de dérogation mineure - Hauteur du garage situé au 453, route 132, lot 142-1-1 et 143-1
 - Consultation publique
 - Décision du conseil municipal
- 13 Demandes des pompiers
- 14 Journée de l'emploi de la MRC du Rocher-Percé
- 15 Crédit de taxes de services - matricule 6631-50-4970
- 16 Formation (autorisation) - Atelier sur la résilience côtière (Gaspé)
- 17 Formation (autorisation) - Formation sur les Travaux d'infrastructures (Bonaventure)
- 18 Formation (autorisation) - Colloque de l'Association des Travaux publics d'Amérique (ATPA)
- 19 Mandat professionnel - Analyse de vulnérabilité du puits de Port-Daniel (Akifer)
- 20 OMH - Acceptation du budget révisé 2019
- 21 Abrogation de la résolution 2012-02-043 - Prime de disponibilité des employés de l'aréna
- 22 Entente culturelle - Participation financière (2 000 \$)

- 23 Autorisation de paiement (règlement 2018-13, quai) - Tétra Tech (5 784,05 \$ avant taxes)
- 24 Autorisation de paiement (résolution 2019-03-152, pavage) - Tétra Tech (3 524,50 \$ avant taxes)
- 25 Autorisation de paiement (règlement 2018-14, conversion) - O.P.R Inc. (7 980,00 \$ avant taxes)
- 26 Projet de conversion de l'aréna - avis de changement (Tôle galvanisée 2 700 \$)
- 27 Projet de conversion de l'aréna - avis de changement (Conduite d'eau de 6 pouces 45 115 \$)
- 28 Projet de conversion de l'aréna - avis de changement (Aménagement d'un local de contrôle 24 990 \$)
- 29 Autorisation de travaux à la salle communautaire du complexe municipal - rénovation intérieure et remplacement des fenêtres (proposition de LFG)
- 30 Camp de jour - Offre d'emplois et formation d'un comité de sélection des employés
- 31 Camp de jour - Autorisation de signatures des documents (URLS, FAO, Desjardins et RDS)
- 32 Camp de jour - Autorisation de formation des animateurs
- 33 Camp de jour - Localisation du camp (Aréna de Gascons)
- 34 Kiosque touristique - Autorisation (offre d'emplois) et formation d'un comité de sélection des employés
- 35 Mercredis musicaux- Demande d'aide financière FAO et autorisation de signatures
- 36 Inspection des parcs et espaces verts de la Municipalité - Approbation d'un nouveau document de contrôle de la sécurité de lieux
- 37 Programme FAIR - Autorisation (offre d'emplois) et formation d'un comité de sélection des employés
- 38 Hockey pré-novice et novice - Autorisation d'achat de bandes adaptées (8 623,15 \$ taxes et chariot inclus)
- 39 Soumission de l'URLS - Aménagement du parc intergénérationnel (3 500 \$ avant taxes) et autorisation de signatures
- 40 Autoriser le directeur des Travaux publics à embaucher un employé saisonnier (15 avril 2019) selon l'ordre d'embauche prévu à la convention collective
- 41 Autoriser l'achat d'une publicité à caractère touristique - Journal Gaspe Spec (475 \$ avant taxes)
- 42 Proposition d'adhésion au comité ZIP
- 43 Autoriser l'installation d'une borne de recharge électrique (2)
- 44 Offre de service professionnel - Soutien en comptabilité (Raymond Cyr)
- 45 Conditions de travail des employés-cadres (Mélicca Castilloux Allain) - Entente 2018-2022
- 46 Avis de motion et dépôt du projet de règlement pour majorer de 500 000 \$ le fonds de roulement
- 47 Reçu de taxes
- 48 Résolution modifiant le règlement numéro 2019-01
- 49 Affaires nouvelles :
 - a) Avis aux pêcheurs utilisant le quai près du Kiosque touristique
 - b) Demande d'offre de services à Tetra Tech pour l'installation de quais flottants
 - c) Offre de services Arpo – Dossier Nasco
- 50 Période de questions
- 51 Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

05. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2018 ET DÉPÔT DU RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE

Conformément à l'article 186.1 du Code municipal, le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose au conseil, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport aux responsables de la gouvernance, tel que préparé par Raymond Chabot Grant & Thornton.

À cet effet, monsieur Michel Gagné de la firme Raymond Chabot Grant & Thornton fait la présentation dudit rapport financier aux personnes présentes à la séance.

2019-04-166 06. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que les procès-verbaux des séances du 11 et 19 mars 2019 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-167 07. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 MARS 2019

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de #97302 à #97305 et de #906924 à #907060 et des chèques portant les numéros #97304 et #97305 et #912564 à #912675 et que les comptes à payer au montant de 48 928.67 \$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

08. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2019

La directeur général par intérim dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 31 mars 2019.

2019-04-168 09. DON

A) CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE CHANDLER-BONAVENTURE

CONSIDÉRANT QUE quatre personnes suivent des cours au centre de formation Chandler-Bonaventure dont trois personnes en formation professionnelle et une personne à l'éducation des adultes;

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise une bourse au montant de 100 \$ pour le prochain Gala des finissants et des méritants pour le Centre d'éducation des adultes et formation professionnelle Chandler-Bonaventure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-169 B) ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-

Gascons autorise un don au montant de 25 \$ à l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-170

C) APPUI FINANCIER - GESTION DU SYSTÈME PAIR CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE GASCONS-PERCÉ INC.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise une aide financière au montant de 128 \$ pour la gestion du système PAIR Plus (programme d'assistance individuelle aux individus retraités).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait lecture de la correspondance.

- Confirmation du MAMH de la recevabilité du projet du Centre multifonctionnel
- Refus d'une aide financière (Politique familiale)

2019-04-171

OFFRE DE SERVICE DE MMQ - CYBERATTAQUES

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de service de MMQ au montant de 500 \$ pour la protection contre les cyberattaques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- Remerciements de la bibliothèque – don de 1 000 \$
- Suggestion – Organisation d'une activité dans MADA
- La MRC qui informe d'un nouvel outil pour les municipalités pour sonder les facteurs d'attraction des nouveaux arrivants
- La ministre de la sécurité publique recommande de se préparer en cas de fortes crues printanières
- La MTQ qui mentionne les travaux à effectuer suite à la demande de la Municipalité afin d'améliorer l'accès à la cimenterie
- La FQM qui résume les impacts positifs pour les municipalités suite à l'adoption du budget provincial
- Résolution de la Ville de Paspébiac qui réitère son attachement et souhaite que l'entente concernant les élèves de PDG qui fréquente la Polyvalente de Paspébiac se poursuive
- Information sur la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra du 1^{er} au 7 juin 2019 sous le thème «Ensemble, bâtissons une société plus inclusive»
- Approbation par le MAMH du règlement d'emprunt 2018-12 concernant la construction de trottoirs
- La Commission de toponymie projette d'officialiser des noms de PDG au Répertoire du patrimoine culturel du Québec soit : ancienne église anglicane Saint-Philipp, ancien presbytère de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et site patrimonial de Port-Daniel
- Information de Télius que le déploiement du réseau PureFibre s'effectuera en 2020 à Port-Daniel-Gascons
- Nathalie Drapeau – Dépôt par RITMRG d'un rapport intéressant sur l'utilisation du verre recyclé dans les infrastructures routières, étude de cas à Chandler
- UMQ exige le transfert immédiat du Québec et du Canada, des 500 M\$ promis provenant de la taxe sur l'essence

2019-04-172

**11. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-05
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-01 RELATIF
AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement, incluant le maire que la municipalité de Port-Daniel–Gascons adopte par la présente le règlement numéro 2019-05 modifiant le règlement numéro 2015-01 relatif au traitement des élus municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-173

**12. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUTORISER LA
CONSTRUCTION D'UN GARAGE D'UNE HAUTEUR DE 8,8
MÈTRES ALORS QUE LA RÉGLEMENTATION PERMISE
EST 6 MÈTRES**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure du 453, route

132 concernant la construction d'un garage d'une hauteur de 8,8 mètres alors que la réglementation permet 6 mètres;

CONSIDÉRANT la recommandation donnée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), que le conseil refuse la demande ;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons n'accorde pas de dérogation mineure pour le projet de construire un garage de 8,8 mètres de hauteur au 453, route 132 à Port-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-174

13. DEMANDES DES POMPIERS

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée pour une majoration de salaire de 17.76 \$/heure à 20.00 \$/heure pour les pompiers et à 25.00 \$/heure pour les officiers ainsi qu'une majoration pour les pompiers pour les sorties de 4 heures de 50 \$ à 60 \$ et de 60 \$ à 70 \$ pour les officiers;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers de la municipalité ont les mêmes conditions salariales depuis 15 ans;

CONSIDÉRANT QUE le salaire d'un journalier permanent est de 19.02 \$/heure en 2019 selon la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers demandent deux heures de pratique par mois rémunérées comparativement à 1 heure par mois actuellement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la majoration pour les pompiers et les officiers tel que présenté aux colonnes «Propositions» du document «Municipalité - Service des incendie - Demandes salariales (octobre 2018), préparé par Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, en date du 26 mars 2019 ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons maintienne à 1 heure

par mois le nombre d'heures de pratique payé ;

QUE cette décision soit applicable à compter du 1er janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14. JOURNÉE DE L'EMPLOI DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

Les membres du conseil sont informés de cette journée de l'emploi

2019-04-175

15. CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES MATRICULE 6631-50-4970

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un remboursement de crédit de taxes de services dans le dossier du matricule 6631-50-4970 et ce, si l'inspecteur municipal confirme l'accès intérieur. Que ce crédit s'applique chaque année tant et aussi longtemps que la situation restera comme actuelle soit une seule occupation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-176

16. FORMATION SUR LA RÉSILIENCE CÔTIÈRE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise monsieur Martin Gautier, inspecteur municipal, à participer au second atelier dans le cadre du projet Résilience Côtière qui se tiendra à Gaspé le 16 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. FORMATION SUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Ce point est retiré à l'ordre du jour.

2019-04-177

18. COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des travaux publics à participer au colloque annuel de l'Association des Travaux publics d'Amérique (ATPA) aura lieu à Saint-Georges, du 03 au 06 septembre prochain. L'inscription est au montant de 895 \$. Les frais de déplacements seront payables selon le règlement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-178

19. MANDAT PROFESSIONNEL ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DU Puits DE PORT-DANIEL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons est desservie en eau potable par un réseau d'aqueduc alimenté par un site de prélèvement d'eau souterraine de catégorie 1;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons doit, en vertu du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (RPEP), transmettre au ministre, tous les 5 ans ou d'ici le 1^{er} avril

2021, un rapport signé par un professionnel contenant tous les renseignements prévus à l'article 68 et leurs mises à jour tel que présenté dans la proposition de la firme Akifer;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la proposition de la firme Akifer au montant de 9 900 \$, taxes en sus pour l'analyse de la vulnérabilité du puits de la municipalité de Port-Daniel–Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-179 20. OMH – ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2019

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte le budget révisé 2019 de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel–Gascons et autorise le paiement de la contribution municipale au montant de 10 258 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-180 21. ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2012-02-043 PRIME DE DISPONIBILITÉ DES EMPLOYÉS DE L'ARÉNA

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons abroge la résolution numéro 2012-02-043 relative à la prime de disponibilité de 5 heures des employés de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-181 22. ENTENTE CULTURELLE – PARTICIPATION FINANCIÈRE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le versement au montant de 2 000 \$ pour la participation financière 2019 pour la réalisation de l'entente culturelle de la MRC du Rocher-Percé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-182 23. AUTORISATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC.

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-13, décrétant une dépense de 440 000 \$ et un emprunt du même montant pour la réfection d'un quai;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 5 784.05 \$, taxes en sus à la firme Tetra Tech QI Inc. pour des honoraires professionnels dans le projet de réfection du quai de Port-Daniel–Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-183 24. AUTORISATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2019-03-152 acceptant la soumission de Tétra Tech QI Inc. pour la réalisation du plan d'ensemble et le devis pour le projet de pavage de différentes rues;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 3 524.50 \$, taxes en

sus à la firme Tetra Tech QI Inc. pour des honoraires professionnels dans le projet de pavage, soit 95 % du montant de la soumission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-184

25. AUTORISATION DE PAIEMENT – O.P.R INC

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 7 980 \$, taxes en sus à Consultants O.P.R Inc. pour des services professionnels dans le projet de conversion de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-185

26. PROJET DE CONVERSION DE L'ARÉNA AVIS DE CHANGEMENT (TÔLE GALVANISÉE)

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

CONSIDÉRANT la modification des travaux;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'avis de changement présenté par LFG Construction pour un ajout d'un revêtement de tôle galvanisée 28g du côté de l'entrepôt froid sur le mur séparateur dans le projet de conversion de l'aréna. Le montant du contrat est augmenté de 2 700

\$, taxes en sus avec une augmentation du délai d'exécution du contrat de deux jours pour cet avis de changement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-186

27. PROJET DE CONVERSION DE L'ARÉNA AVIS DE CHANGEMENT (CONDUITE D'EAU DE 6 POUCES)

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

CONSIDÉRANT la modification des travaux;

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'avis de changement présenté par LFG Construction en date du 25 mars 2019 pour faire une conduite d'eau sur une longueur supplémentaire de 350 pieds Clemville dans le projet de conversion de l'aréna. Le montant du contrat sera augmenté de 45 115 \$, taxes en sus ainsi qu'un délai d'exécution du contrat augmenté de cinq jours.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-187

28. PROJET DE CONVERSION DE L'ARÉNA AVIS DE CHANGEMENT (AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL DE CONTRÔLE)

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la

conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

CONSIDÉRANT la modification des travaux;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'avis de changement présenté par LFG Construction en date du 25 mars dernier pour l'aménagement d'un local de contrôle au montant de 24 990 \$, taxes en sus et un délai d'exécution supplémentaire au contrat de sept jours dans le projet de conversion de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-188

29. AUTORISATION DE TRAVAUX À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DU COMPLEXE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire dans le fonds de développement;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte les deux propositions en date du 21 mars dernier de LFG Construction pour des travaux à la salle communautaire du complexe municipal soit la rénovation intérieure et le remplacement des fenêtres pour un montant total de 52 020 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-189

30. CAMP DE JOUR OFFRE D'EMPLOIS ET FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION DES EMPLOYÉS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des Loisirs, Culture et Tourisme à afficher les offres d'emplois;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons désigne les personnes suivantes pour faire partie du comité de sélection des employés :

Madame Mireille Langlois
Monsieur Marc-Aurèle Blais
Monsieur Daniel Bujold
Monsieur Éric Huard

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-190

31. CAMP DE JOUR AUTORISATION DE SIGNATURES DES DOCUMENTS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des Loisirs, Culture et Tourisme à signer tous les documents relatifs au camp de jour 2019 (URLS, FAO, Desjardins et RDS)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 2019-04-191** **32. CAMP DE JOUR AUTORISATION DE FORMATION DES ANIMATEURS**
- Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel– Gascons autorise de défrayer les coûts des formations pour une coordonnatrice et quatre animateurs du camp de jour pour un montant total de 1 170.97 \$ ainsi que les frais de déplacements.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-04-192** **33. CAMP DE JOUR LOCALISATION DU CAMP**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel– Gascons autorise la localisation du camp de jour à l'aréna de Gascons si le site actuel de La Souche n'est pas disponible.
- Les conseillères mesdames Marie-Ève Allain et Sylvie Blais s'abstiennent de voter sur la proposition.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-04-193** **34. KIOSQUE TOURISTIQUE AUTORISATION ET FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION DES EMPLOYÉS**
- Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu
- QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des Loisirs, Culture et Tourisme à afficher les offres d'emplois;
- QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons désigne les personnes suivantes à faire partie du comité de sélection des employés :
- Madame Mireille Langlois
Madame Sylvie Blais
Monsieur Daniel Bujold
Monsieur Éric Huard
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-04-194** **35. MERCREDIS MUSICAUX – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAO ET AUTORISATION DE SIGNATURES**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme, monsieur Éric Huard, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'Aide aux organismes pour les mercredis musicaux, et à signer tous les documents relatifs à cette demande.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-04-195** **36. INSPECTION DES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA MUNICIPALITÉ**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel– Gascons approuve le document visant à effectuer l'inspection des parcs et espaces verts afin d'assurer une meilleure sécurité des lieux et des équipements.

Adoptée à la majorité des conseillers.

2019-04-196

37. PROGRAMME FAIR

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des Loisirs, Culture et Tourisme à afficher l’offre d’emplois pour le programme FAIR

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons désigne les personnes suivantes à faire partie du comité de sélection des employés :

Madame Mireille Langlois
Monsieur Marc-Aurèle Blais
Madame Marie-Ève Allain
Monsieur Daniel Bujold
Monsieur Éric Huard

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-197

38. HOCKEY PRÉ-NOVICE ET NOVICE AUTORISATION D'ACHAT DE BANDES ADAPTÉES

CONSIDÉRANT QUE les bandes deviennent obligatoires pour la saison 2019-2020 pour le hockey pré-novice et novice;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel– Gascons autorise l’achat de bandes adaptées au montant de
8 623.15 \$, taxes et chariot inclus.

Cette dépense sera prise à même le surplus non affecté de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-198

39. SOUMISSION DE L'URLS – AMÉNAGEMENT DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL ET AUTORISATION DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite aménager un parc intergénérationnel sur le site de l’ancien terrain de balle;

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de l’URLS au montant de 3 500 \$, taxes en sus pour l’accompagnement dans la planification du projet, l’accompagnement dans la conception du parc et le dépôt d’un plan d’aménagement;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des Loisirs, culture et tourisme à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-199

40. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ SAISONNIER DE LA VOIRIE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à l’embauche d’un employé saisonnier de la voirie selon

l'ordre d'embauche prévu à la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-04-200 41. AUTORISER L'ACHAT D'UNE PUBLICITÉ À CARACTÈRE
TOURISTIQUE - JOURNAL GASPE SPEC**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l'achat d'une publicité à caractère touristique d'une demi- page au montant de 475 \$, taxes en sus dans le journal The Gaspe Spec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-201 42. PROPOSITION D'ADHÉSION AU COMITÉ ZIP-GASPÉSIE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel– Gascons accepte la proposition d'adhésion au comité ZIP- GASPÉSIE au coût de 75 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-04-202 43. AUTORISER L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE
RECHARGE ÉLECTRIQUE (2)**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate monsieur Daniel Bujold, directeur général par intérim en vue d'installer deux bornes de recharge sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-04-203 44. OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL SOUTIEN EN
COMPTABILITÉ**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel– Gascons accepte l'offre de service professionnel de monsieur Raymond Cyr pour un soutien en comptabilité à raison de deux jours par semaine à un taux horaire de 42 \$ et les frais de déplacements jusqu'en juin prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-04-204 45. CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS-CADRES
ENTENTE 2018-2022**

ATTENDU QU'une discussion entre le directeur général par intérim et la secrétaire-trésorière adjointe a eu lieu le 03 avril

2019 en vue d'une entente à long terme sur les conditions de travail des employés cadres de la Municipalité ;

ATTENDU QUE suite à cette rencontre, l'employée cadre a accepté l'offre présentée et a signé l'entente de principe spécifiant les conditions de travail pour ceux-ci pour les années 2018 à 2022 ;

ATTENDU QUE ces conditions de travail sont définies de façon spécifiques dans le document «entente cadres, municipalité de Port-Daniel-Gascons, rencontre du 3 avril avec Mélissa Castilloux Allain – Entente de principe» ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte les conditions spécifiées au document «entente cadres, municipalité de Port-Daniel-Gascons, rencontre du 3 avril avec Mélissa Castilloux Allain – Entente de principe»;

QUE soit autorisé, immédiatement, l'application de ces conditions;

QUE le maire, monsieur Henri Grenier et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Daniel Bujold, soient et sont autorisés à signer tout document relatif à cette entente;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à la permanence de madame Mélissa Castilloux Allain le 12 mai

2019, soit à la fin de sa période de probation, à titre de secrétaire-trésorière adjointe et coordonnatrice des services administratifs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-205

46. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR MAJORER DE 500 000 \$ LE FONDS DE ROULEMENT

Un avis est donné par madame Marie-Ève Allain, membre du conseil municipal, qu'un règlement sera soumis au conseil municipal pour adoption, dont un exemplaire est déposé devant le conseil municipal simultanément au présent avis de motion, pour majorer de 500 000 \$ le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-206

47. REÇU DE TAXES

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons que maintenant, l'émission de reçu lors de paiement de taxes soit fait sur demande seulement et après encaissements de tous les versements.

Que cette information soit diffusée sur le site WEB.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-207

48. RÉSOLUTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-01

CONSIDÉRANT le règlement 2019-01, décrétant l'établissement de plans et devis, y compris la réalisation des études préliminaires, pour des travaux d'aménagement d'une source d'approvisionnement en eau potable, la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout et d'un système d'épuration des eaux usées et d'autres travaux connexes dans le secteur Gascons, comportant une dépense de 1 217 351,06 \$ ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable en 40 ans ;

CONSIDÉRANT QUE par résolution, le conseil municipal peut apporter des corrections mineures au texte sans avoir besoin d'adopter un nouveau règlement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE les modifications suivantes soient effectuées :

À l'article 6 du règlement 2019-01, dans la colonne «Catégorie» :

- remplacer la catégorie «Hydro-Québec» par «services publics»
- enlever la dernière catégorie «Usagers majeurs à définir selon la consommation»

À l'article 5, paragraphe 5.3.1, 3^e ligne, lire «égout» au lieu de «aqueduc»

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

49. AFFAIRES NOUVELLES

2019-04-208

a) AVIS AUX PÊCHEURS UTILISANT LE QUAI PRÈS DU KIOSQUE TOURISTIQUE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons avise les pêcheurs de l'interdiction d'utiliser le quai près du Kiosque touristique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-209

b) DEMANDE D'OFFRE DE SERVICES À TETRA TECH POUR L'INSTALLATION DE QUAIS FLOTTANTS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande une offre de services à Tetra Tech QI Inc. pour l'installation de quais flottants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-210

c) OFFRE DE SERVICES ARPO DOSSIER NASCO

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services telle que présentée par Arpo en date du 08 avril 2019 pour une assistance professionnelle concernant l'analyse du dossier Nasco Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

50. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

2019-04-211

51. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc-Aurèle Blais propose la clôture et la levée de la séance à 20h30.

Henri Grenier
Maire

Daniel Bujold
Dir. gén./sec.-très. par intérim